



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de l'immigration

Statistiques concernant la protection internationale
au Grand-Duché de Luxembourg
Mois de mars 2021

Date de publication
par la Direction de l'immigration
9 avril 2020

1. Aperçu des demandes de protection internationale

a. Nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale¹

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	265	224	175	226	155	67
Février	119	236	121	183	105	65
Mars	103	222	132	220	116	79
Avril	125	186	132	170	10	
Mai	122	194	139	140	18	
Juin	160	144	151	124	39	
Juillet	131	160	238	133	94	
Août	197	182	222	184	90	
Septembre	199	192	210	158	159	
Octobre	269	194	178	209	123	
Novembre	163	143	234	138	111	
Décembre	183	241	272	163	147	
Total	2036	2318	2204	2048	1167	211

b. Cumul des demandeurs de protection internationale mensuels par an

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2019	226	409	629	799	939	1063	1196	1380	1538	1747	1885	2048
2020	155	260	376	386	404	443	537	627	786	909	1020	1167
2021	67	132	211									

¹ Le nombre des demandes de protection internationale représente les demandes qui ont été introduites formellement auprès de la Direction de l'immigration. Ce chiffre ne correspond pas au nombre total des arrivées dans les structures d'accueil de l'Office national de l'accueil pour la même période de référence, alors qu'il existe un décalage temporaire entre l'arrivée et l'ouverture formelle de la demande de protection internationale. De plus, un certain nombre de personnes accueillies par l'Office national de l'accueil ne se présente pas à la Direction de l'immigration afin d'introduire leur demande formelle de protection internationale.

- c. Ventilation des personnes ayant introduit une demande de protection internationale au mois de mars 2021 par pays de nationalité

Pays de nationalité	79
Erythrée	23
Syrie	20
Afghanistan	5
<i>Autres</i>	31

- d. Pays de nationalité des personnes ayant introduit une demande de protection internationale en 2021 (état : 31 mars 2021)

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	Pourcentage par rapport au total des demandes de 2021
1	Erythrée	59	28 %
2	Syrie	58	27.5 %
3	Afghanistan	17	8.1 %
4	Iraq	11	5.2 %
	Soudan	11	5.2 %
6	Guinée-Conakry	7	3.3 %
7	Algérie	6	2.8 %
8	Iran	5	2.4 %
	Maroc	5	2.4 %
	<i>Autres</i>	32	1.9 %
	Total	211	100 %

2. Décisions prises en 2021

a. Ventilation mensuelle des décisions prises

Type de décision	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total	Pourcentage par rapport au total
Reconnaissance du statut de réfugié	64	69	87										220	53.8%
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	3	4 ¹	1										8	2.0%
Refus de la protection internationale - procédure normale	33	13 ²	36										82	20.0%
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	5	3	12										20	4.9%
Retraits implicites													0	
Décision de transfert / Incompétence	29	10 ³	26										65	15.9%
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne													0	
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	2	2	4										8	2.0%
Irrecevabilité - demande subséquente	4		1										5	1.2%
Exclusion													0	
Révocation du statut		1											1	0.2%
Décisions prises	140	102	167	0	409	100%								
Renoncations	0	2	1										3	

Note importante : Ne sont pas comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes à qui le statut conféré par la protection subsidiaire est accordée.

¹ Rectification pour février : Augmentation de 1 personne à la ligne « Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire ».

² Rectification pour février : Augmentation de 5 personnes à la ligne « Refus de la protection internationale – procédure normale ».

³ Rectification pour février : Augmentation de 1 personne à la ligne « Décision de transfert / Incompétence ».

b. Décisions prises par année (état : 31 mars 2021)

Type de décision	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Reconnaissance du statut de réfugié	769	1176	996	656	736	220
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	27	56	74	40	31	8
Refus de la protection internationale - procédure normale	216	205	116	207	306	82
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	222	322	250	190	53	20
Retraits implicites	394	145	88	308	96	0
Décision de transfert / Incompétence	624	1225	798	626	219	65
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne	1	4	2	3		0
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	18	22	33	88	56	8
Irrecevabilité - demande subséquente	71	57	38	33	16	5
Exclusion						0
Révocation du statut	1	1		7	3	1
Décisions prises	2343	3213	2395	2158	1516	409
Renoncations	201	146	129	83	28	3

3. Transferts en application du règlement Dublin III en 2021

a. Personnes transférées vers des Etats membres appliquant le règlement Dublin

Pays de destination	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Allemagne	1	2	4										7
Autriche	1												1
Belgique	2	1	1										4
France	2	4	1										7
Italie	2		2										4
Pays-Bas	1												1
Suède	2	2											4
Total	11	9	8										28

b. Personnes transférées vers le Luxembourg

Pays de provenance	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Allemagne	1	1											2
France	3												3
Norvège	1												1
Pays-Bas	1	2	2										5
Suisse			2										2
Total	6	3	4										13

4. Retours de demandeurs de protection internationale en 2021

Pays d'origine	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Albanie	4	1											5
Biélorussie	2		1										3
Colombie			1										1
Kosovo	3												3
Macédoine du Nord	1												1
Mali	1												1
Maroc		1											1
Monténégro	1												1
Vénézuéla	1	1											2
Total	13	3	2										18

Remarque : le pays de retour n'est pas toujours identique au pays d'origine de la personne.

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Retours forcés	8	1											9
Retours volontaires	5	2	2										9
Total	13	3	2										18